

Département
de la CÔTE-D'OR

**SYNDICAT MIXTE DU SCOT
DES AGGLOMÉRATIONS DE BEAUNE,
NUITS-SAINT-GEORGES ET GEVREY-CHAMBERTIN**

Arrondissement de
BEAUNE

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Convocation du
11 mars 2025

**SÉANCE DU 26 MARS 2025 – 18H
14 RUE PHILIPPE TRINQUET À**

PRÉSENTS :

PRÉSIDENT : Pierre BOLZE

Représentants de la Communauté d'Agglomération Beaune, Côte et Sud : Jean-Luc BECQUET, Jean-Claude BROUSSE, Jean-François CHAMPION, Xavier COSTE, Céline DANCER, Sébastien LAURENT, Pascal MALAQUIN, Jean MAREY, Jean-Pascal MONIN, Didier SAINT-EVE, Denis THOMAS, Jean-Christophe VALLET.

Représentants de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges : Philippe BALIZET, Olivier BAYLE, Gilles CARRE, Alain CARTRON, Valérie DUREUIL, Pascal GRAPPIN, Philippe RUPIN, Dominique VERET.

EXCUSÉS :

Représentants de la Communauté d'Agglomération Beaune, Côte et Sud : Sandrine ARRAULT, Carole BERNHARD, Pierre BROUANT, Gérard GREFFE, Sylvain JACOB, Philippe JACQUELIN, Rémy MORIN, Michel QUINET, Gérard ROY, Alain SUGUENOT, Guy VADROT,

Représentants de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges : Jacques BARTHELEMY, Pascal BORTOT, Christophe LUCAND, Jacques MERRA, Hubert POULLOT.

POUVOIRS :

- Pascal BORTOT a donné pouvoir à Alain CARTRON
- Philippe JACQUELIN a donné pouvoir à Jean-François CHAMPION

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Valérie DUREUIL

C/25/06 – Budget primitif principal – Exercice 2025

SECTION DE FONTIONNEMENT	
Chapitres	Montant
011 – Charges à caractère général	7 095.00 €
012 – Charges de personnel	99 000.00 €
042 – Amortissement	30 270.00 €

Total Dépenses	136 365.00 €
74 – Participations	98 907.03 €
042 – Amortissement subventions	3 972.00 €
002 – Excédent de fonctionnement	33 485.97 €
Total Recettes	136 365.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Chapitres	Montant
20 – Immobilisation incorporelle	153 927.37 €
21 – Immobilisation corporelle	1 500.00 €
040 – Amortissement subvention	3 972.00 €
Total Dépenses	159 399.37 €
001 – Excédent d'investissement	117 322.37 €
10 – Dotations	11 807.00 €
040 – Amortissement	30 270.00 €
Total Recettes	159 399.37 €

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **VOTE** le budget primitif 2025,
- **AUTORISE** le Président à procéder à des virements de crédits entre chapitre à l'exclusion du chapitre 012 relatif aux dépenses de personnel dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de la section de fonctionnement et de la section d'investissement.

FAIT ET DELIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS,
 AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES,
 POUR COPIE CONFORME,



PIERRE BOLZE,
 Président du Syndicat